

SOCIAL L'association rennaise Enjeux d'enfants travaille en milieu carcéral depuis vingt ans

RESTER PARENT DERRIÈRE LES BARREAUX

CAMILLE ALLAIN

Pas facile d'expliquer à un enfant qu'il lui faudra passer les portes d'une prison pour aller voir son papa ou sa maman. A Rennes, l'association Enjeux d'enfants s'occupe depuis 1992 de l'accompagnement des familles de détenus. Au départ, la structure est créée pour intervenir auprès du centre pénitentiaire des femmes. Mais très vite, la mission s'élargit à la prison des hommes. En 2011, les 25 bénévoles et trois salariés ont accompagné 63 enfants aux parloirs des prisons de l'ouest, dont une bonne partie à Rennes. « Un mineur ne peut pas y aller seul, c'est interdit.

Pourtant, on se contente rarement d'un simple accompagnement physique. Il y a souvent un soutien psychologique pour l'enfant, mais aussi pour le parent », explique Marine Boudier, directrice de l'association. La plupart du temps, la relation familiale s'avérait déjà douloureuse avant la prison. « Ce n'est pas l'incarcération qui crée le problème. Parfois, le parloir est le premier dialogue entre l'enfant et son parent », témoigne la directrice.

Les femmes isolées

L'association refuse pour autant de prôner un maintien absolu du lien. « L'enfant et le parent doivent être prêts », prévient Marine Boudier. Prêts,



Marine Boudier, ici devant la prison Jacques-Cartier, dirige l'association Enjeux d'enfants.

notamment, à affronter la vérité des faits. « La plupart du temps, ça reste tabou. Mais ça ne sert à rien de mentir pour protéger l'enfant. Au contraire, leur imagination est souvent bien pire que la réalité. Des études montrent même que les non-dits favorisent d'autres

délits dans le cercle familial. La vérité est souvent vécue comme un soulagement ». Financé par l'administration pénitentiaire et les collectivités locales, Enjeux d'enfants joue un rôle primordial auprès des femmes détenues à Rennes. « Un tiers d'entre elles ne re-

çoit aucune visite dans l'année. Quand une femme est incarcérée, elle perd bien souvent tout son entourage, y compris son mari et ses enfants », conclut Marine Boudier. ■

Conférence « Vivre et grandir avec un parent en prison ». Ce mardi à 20 h à la Maison des associations